Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
05000 GAP

Réunion Communale n°3
le vendredi 11 octobre 2019, 10h à La Roche de Rame

Étaient présents :
Michel FRISON - Maire de La Roche-de-Rame.
Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Christian BRUN, Samuel PETERMANN.
Pierre BLANC, Henri BELLOT, jean GERMANAZ, Gérard MONOD, Alain JAUME, Henri RANQUE, Pierre TEISSIER.
Étaient excusés :
Jean-Pierre EYRAUD Jacques ACHERY, Auguste TRUPHÈME.

Accompagnants : Francine BELLOT, Rosette BRUN, Aimée GERMANAZ, Suzy MARIGNE, Michèle RANQUE.

Remerciements à Raymond MARIGNE qui a préparé la journée.

Accueil par Michel FRISON, maire
Présentation de la commune de La Roche de Rame : Communauté de Communes du Pays des Écrins
847 habitants – Commune m arquée par son passé industriel : Ancienne usine dont l'activité était centrée autour du Calcium
Projet de déviation toujours en cours, depuis 1999 : données intéressantes fournies par les radars pédagogiques. Il faut comptabiliser 10 000 véhicules pendant 22 jours pour « déclencher automatiquement une déviation ».
Création d'un cœur de village très agréable – Place conviviale avec le monument aux Morts et un jeu de boules – Parc agrandi avec l'acquisition de la maison Queyras – Souhait de créer un espace ouvert et accueillant du centre du village, à l'image des hameaux.

PLU : Permettre la construction d'un logement sur une parcelle de 300 à 400 m2 – Rester attractif sur le plan financier, par rapport aux communes voisines (prix du m2 : 80 à 100 €)

Ressources : 200 emplois sur la Commune

* Zone artisanale du Planet : 150 emplois, dont la Fabrique des rideaux plastique pour chambres froides – Carrière Allamano (drague) – 1 Entreprise TP

Encore 6 ha de disponibles sur la Zone du Planet : Commune prête à accueillir de nouvelles activités

* 3 éleveurs de moutons (1 000 bêtes) – 1 Groupement pastoral d'environ 1 600 bêtes

Gestion dynamique :

* Pépinière d'entreprises : accueil de 7/8 entreprises – Gérée par la Comcom, avec du personnel qualifié : Stéphanie Davin, directrice du pôle économique assistée de collaborateurs
* Projet d'un bâtiment communal multiservices : commerce de 1ère nécessité, bar, restauration rapide pour le passage
* Projet d'un site de compostage en déchets verts, pour le nord du département
* Projet d'aménagement « du tour du lac » : camping public/privé
* Programme de recherche en cours avec des communes voisines : définir des zones d'activité en les fondant dans l'environnement.

Maintien des services publics :

1 école avec 4 classes

Vie de l'association GAMHA

I * Membres adhérents

Quarante-sept adhérents au 11 octobre 2019.

II * Élections européennes

La FAMAF na pas organisé de Mariannes du Civisme, pour ce scrutin. Toutefois, les résultats pour chaque département ont été recensés et communiqués par la FAMAF.

Très bonne participation des Hautes-Alpes, environ 57 %. – « La campagne civique » pour encourager les électeurs à se déplacer le jour du scrutin (Raymond MARIGNE a fait un exposé sur ALPES 1 et Jean-Pierre EYRAUD une intervention dans le DL) a certainement été porteuse.

GAMHA a écrit un courrier de félicitations aux communes qui ont eu, dans chaque strate, le plus haut taux de participation (Courrier personnalisé avec le résultat obtenu).

L'Association des Maires 05 - L'Association des Maires Ruraux 05 – Le Département 05 – La FAMAF - ont été associés.

« Un diplôme » créé par Christian BRUN, avec les 5 logos, a été joint à l'envoi du courrier.

Résultats joints au CR.

III * Salon littéraire des élus - Bilan

- *La date arrêtée :* 7 septembre 2019
- *Le lieu :* Embrun - Salle de la Manutention – parking –

Salle proposée gracieusement par la Mairie - très belle salle, très intéressante

- *La publicité :*

* Juin : une affiche envoyée à toutes les mairies pour inviter les élus des communes

A ne pas refaire : affiches pas apposées dans de nombreuses mairies

* 7 Août : un article dans le DL, sur Embrun, présentant 2 écrivains du Sud (Christian BRUN et Jean GERMANAZ)
* Fin Août – un article DL présentant le déroulement du Salon (Jean-Pierre EYRAUD) – un bandeau d'IciTélé pendant plusieurs jours – une interview sur Alpes1 faite juste avant l'évènement (Christian BRUN).

A faire absolument : publicité dans la ville -commerces-

* Après l'évènement : 2 articles DL (Embrun et dans le Sud)

- *L'Évènement :* 18 exposants, dont un éditeur local *(Transhumance)*

Des visiteurs le matin, clairsemés l'après-midi

Apéritif offert par la mairie d'Embrun – un personnel mis à disposition (à 2 reprises)

Venue de la Maire (Tous les contacts pris et renouvelés par Raymond MARIGNE)

Très bonne ambiance -certains ont pique-niqué, saynètes en patois l'après-midi-

Journée appréciée par la majorité des exposants

Quelques critiques : l'incompréhension d'un Maire, à la réception de l'affiche (2 lettres sévères) – la remarque acerbe d'un exposant qui ne se trouvait pas sur la photo – la lecture par chaque exposant d'un extrait de son œuvre, pas faite alors que prévue –

Conclusion : Beaucoup de travail pour l'organisation – Chiffrage du budget à faire

Décision : Un prochain Salon sera organisé en 2021 ou en 2022.

IV * Voyage en Suisse
38 participants (GAMHA, ONM et FNACA) – 7 défections.

Comme à l'accoutumée, le voyage a été très intéressant et très convivial. Hôtel très confortable
Cependant, il y eu quelques flottements, dus en partie, à une organisation pas assez « suivie » par GAMHA :
- trop de kilomètres entre l'hôtel (lieu mal choisi par la voyagiste) et les lieux de rendez-vous : pas vérifiés
- timing trop serré rendant des visites impossibles (ONU) ou sans guides - horaires dépassés – (Gruyère)
- erreur dans une destination (chocolaterie) : choix de dernière minute impossible
- horaires de départ quotidiens trop tôt (7h 30 tous les jours)
D'autres éléments non maîtrisables se sont ajoutés :
- rendez-vous annulé par la Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale (contrainte incontournable liée à la session parlementaire avancée et qu'elle présidait)
- visite au Parlement de Lausanne un peu étriquée, obligeant à une réorganisation de la soirée

Un bilan affiné a été fait entre les membres de la Commission Voyages. Un bilan également fait avec la voyagiste qui revoit ce dossier.

Décision : Afin de mieux maîtriser les horaires de départ, notamment ceux concernant les voyageurs du Nord, la façon de voyager va être réétudiée
- voyages moins loin

- horaire de départ fixé : 6h 30 par exemple pour les premiers
- déjeuner pouvant être pris sur le trajet du lieu de destination – visite possible sur un lieu « intermédiaire » - arrivée à destination en soirée pour le dîner et l'installation à l'hôtel
- quand le voyage le permet, boucler le trajet pour que les premiers au départ, soient les premiers au retour
- horaires raisonnables pour les jours de visite : 8h 30 par exemple
- moins de kilomètres entre les visites

Une première idée de voyage pour 2020 est lancée : Nice et sa région.
Les dates conviennent toujours : 2ème quinzaine de septembre
La Commission voyages va se pencher sur un séjour possible en tenant compte de toutes les remarques faites.

V * Congrès de la FAMAF
Il aura lieu à Châlon-en-Champagne, du 12 au 15 octobre 2020. Le programme est sur le site de la FAMAF.

VI * Les rendez-vous de l'année 2020
3 Réunions communales :
- Janvier : UPAIX – Inviter la Sénatrice
- Mai : PRAPIC (Orcières)
- Octobre : ROSANS – Parc des Baronnies ? (Le Directeur du Parc est candidat à la Mairie de Rosans)

2 Conseils d'Administration :
- Février : EMBRUN – Inviter la Maire/Conseillère Régionale
- Décembre : GAP – Hôtel Département – Inviter le Président

1 Assemblée générale :
- Avril : PELLEAUTIER – Inviter le Conseiller Départemental

La journée conviviale :
- Juin : CEILLAC

On a 2 mois libres : peut-être pourrait-on envisager 2 journées d'études et culturelles – proposition non débattue
- Mars : Visite de la plateforme de Lardier – fabrication des plaquettes de bois
- Novembre : Visite de l'¨Hôtel de Région
-

VII * L'AG extraordinaire de décembre 2019

* Modification des statuts : Prévoir l'entrée des Adjoints aux maires des communes, afin d'être en cohérence avec l'adhésion du GAMHA à la FAMAF

*** Honorariat des Maires**
Un article est prêt pour être adressé au DL, début février 2020 – Bilan du mandat finissant (avec photo de la « promo 2019 » - Invitation aux maires ne se représentant pas - Conditions d'obtention.

VIII * Clôture du dossier « Transfert des compétences des communes vers la Communauté de Communes, dans le domaine de l'eau »
Le dossier sera remis au Président du Conseil départemental, lors du prochain CA et envoyé aux Parlementaires et à la Préfète.

La séance est levée, à 12h 30.

Les membres de GAMHA se dirigent vers le restaurant Tony The Voice, où un repas très soigné les attend (table bien choisie, à recommander).

Après-midi : Visite de Lucéo – Pépinière et hôtel d'entreprises, avec Stéphanie DAVIN

Prochaine rencontre : Bureau à Savines-le-Lac, le lundi 4 novembre à 10h

Préparation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale organisés en décembre, au Conseil départemental

Raymond MARIGNE réserve la salle auprès de la Municipalité de Savines et se rapproche du Président du Conseil départemental, pour connaître ses disponibilités, début décembre.